



ELECTIONS, PIEGE A ...

Celles et ceux qui croient que les élections professionnelles sont une partie de plaisir se trompent.

Pour les représentants syndicaux et ceux de la CGT Finances Publiques en particulier, les journées des 4 et 5 décembre 2014 furent bien remplies et dignes des plus longs marathons de l'histoire.

Après une journée de vote de 8 heures à 16 heures, les représentants du personnel et les représentants de l'administration ont procédé au comptage des votes et ce ne fut pas une sinécure puisqu'il se finit à 23 heures, sans que l'administration ait songé à proposer une quelconque restauration à part des croissants, des chouquettes et de l'eau, même pas fraîche, alors que tout bon séminaire des cadres ne saurait se finir sans le traditionnel repas offert.

Pour couronner le tout, les textes, ne prévoyant pas le remboursement des frais de transport et de repas le jour du vote, furent respectés à la lettre par la direction.

Ceux concernant le dépouillement le furent un peu moins le lendemain.

Un seul bureau de dépouillement avait été décidé pour cette longue journée du vendredi alors que la grève, annoncée, de la SNCF, annonçait un retour des plus aléatoires et compliqué.

Et donc un seul scrutateur et un seul surveillant par syndicat représenté avaient été désignés. Mais il faut croire que la charge avait été jugée trop lourde et trop longue puisque le directeur changea la règle du jeu : un 2ème bureau de dépouillement fut décidé alors que le personnel présent était insuffisant.

Pas de souci, lança le DISI qui pensait que le surveillant pouvait aussi jouer le rôle de scrutateur. Devant le refus légitime des représentants du personnel, il fit appel à d'autres agents syndiqués pour remplir les chaises vides du bureau de dépouillement. Des personnes qui durent remplir ce rôle séance tenante pendant leur travail et qui, pourtant, la veille, n'avaient pas eu le droit de s'y rendre. Le changement, c'était aussi le vendredi 5 décembre.

Et, bien sûr, toujours pas de casse-croûte offert, comme ce fut le cas aux DDFIP de l'Ain et de Côte d'Or, heureusement que la section CGT de la DI RAEB a une autre conception de la convivialité sinon le repas à la cantine aurait eu un goût quelque peu amer.

Afin de remercier toutes les personnes présentes, le Directeur ne trouva rien de mieux que de les inviter au pot de l'amitié ... le mercredi suivant à 16 heures. Revenir 5 jours après, pour certains de très loin, alors qu'il eût été plus simple et judicieux de prévoir une collation le midi avec les agents présents, n'est-ce pas un peu cavalier ?

Cela montre en tout cas le peu de considération de la direction pour des agents qui, même s'ils ne partagent pas forcément leurs idées, ont mis beaucoup d'énergie pour que ces élections professionnelles se déroulent de la meilleure des façons.

La convivialité n'est plus ce qu'elle est et se confirme d'année en année. Du café, des croissants, des chouquettes et des bouteilles d'eau pour plus de 20 heures de présence, les représentants du personnel méritent un peu plus de considération.

VISITE DE COURTOISIE ?

Ce devait être au départ une visite de politesse, de courtoisie : Monsieur le Directeur de la DiSI Est devait venir à Dijon pour rencontrer le personnel de l'AT dont il est le DISI référent et accessoirement revoir ses anciens « administrés » puisqu'il a dirigé l'ex-DIT de Dijon au milieu des années 90.

Malheureusement, en dépit de la présence ou avec la bénédiction (on ne saura sûrement jamais...) de « notre » DiSI , nos collègues de l'AT ont dû bien vite déchanter car le Directeur de l'Est n'était pas venu que pour faire la causette et tirer un bilan flatteur d'un début d'activité qui semblait pourtant se présenter sous les meilleurs auspices.

Non, Monsieur le Directeur de l'Est avait aussi une idée derrière la tête : il a profité de l'occasion pour parler en tête à tête avec tous les agents de l'AT qui pour lui ne travaillaient pas assez sur les incidents Hélios, et les inciter fermement à s'y mettre dans les meilleurs délais.

Nous ne pouvons que désapprouver ce genre de démarche, tant sur le fond que sur la forme. L'AT de Dijon n'a pas seulement vocation à traiter les incidents Hélios, mais aussi tous ceux des trésoreries, et il s'agit là d'un domaine très vaste !

Notre devoir est également de rappeler que les entretiens avec un supérieur hiérarchique doivent être précédés d'une convocation formelle et de la possibilité de se faire assister d'un représentant du personnel. Et qu'à fortiori tout entretien d'évaluation doit se dérouler entre l'agent et SON notateur, hors de la présence d'une tierce personne.

En l'espèce, tous les principes précités, plus celui de la courtoisie, ont été allègrement bafoués par le DiSI Est et ceux qui l'ont laissé faire. C'est intolérable et nous exigeons qu'à l'avenir pareil manquement ne se reproduise plus.

SECURITE ROUTIERE, MON OEIL !

Comment un véhicule destiné à la vente aux Domaines peut-il se retrouver dans les services malgré eux ? C'est le cas de la CID de l'Ain qui a été dotée en décembre d'un nouveau véhicule qui n'avait de nouveau que le nom puisqu'il venait de l'ESI de Grenoble et avait fait son temps (10 ans d'âge).

Mais pas pour les agents de Bourg en Bresse qui l'ont récupéré. Quelques surprises les attendaient : plus de carte grise (uniquement une photocopie, l'original ayant été visiblement perdu), des bruits étranges venus des essieux arrières faisant penser à des roulements fatigués malgré un contrôle technique validé en décembre et, surtout, pas de contrat d'assistance.

Imaginez les agents en panne sur l'Autoroute un vendredi à 17 heures et obligés d'appeler un dépanneur qui ne se déplacera qu'après la réception d'un accord signé de la DiSI, pas forcément joignable à cette heure avancée de la journée.

Des agents obligés de laisser la voiture sur le bord de la route et de contacter une connaissance, pas forcément un collègue, pour venir les chercher, et gérer ces tracasseries administratives alors que, dans leur travail, il n'est pas prévu la gestion de ce type d'imprévu.

Ils auraient préféré ne pas bénéficier de ce genre de cadeau empoisonné. Résultat : ce véhicule risque de ne pas beaucoup servir, à part en ville, et encore.

Encore une gestion bien à elle de la DISI RAEB qui se moque visiblement de ses agents en leur fournissant un moyen de transport inadapté à leur métier. A moins que le risque de perdre du temps soit compris dans leur nouvelles fonctions. Les statistiques concernant le nombre d'installations de Windows 7 risquent d'en pâtir. Et le service rendu aux utilisateurs aussi.

VOTE PAR COURRIER, MODE D'EMPLOI

Décidément, la démocratie n'a peur de rien. Elle l'a encore prouvé lors du vote des dernières élections professionnelles. Les agents des CID l'ont appris à leurs dépens. La dernière trouvaille de l'administration : le vote par courrier.

Non seulement, il a fallu deviner où envoyer le fameux vote (l'enveloppe ne contenait pas l'adresse d'envoi) mais il fallait être sûr que la Poste fasse son travail.

Lorsqu'on connaît désormais les lenteurs et les dysfonctionnements de cette ancienne administration transformée en entreprise publique autonome par le gouvernement socialiste de Michel ROCARD en 1990, les votants ont croisé les doigts pour que leur bulletin arrive dans l'urne au bon endroit et avant la date limite fixée par l'Administration.

Le vote n'étant pas obligatoire, aucun électeur ne fut averti de l'arrivée de ses bulletins à bon port. L'égalité a-t-elle été respectée ? Rien n'est moins sûr.